

COMMUNE DE SERGY
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 MARS 2022

(Sous réserve d'approbation par le Conseil Municipal)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 mars 2022 à 20 heures 30 sur convocation du Maire le 25/03/2022.

Etaient présents :

M. Denis LINGLIN, Mme Catherine MOINE, Mme Amélie MICHAUD, Mme Isabelle PICHARD, Mme Alexandra TECHER, Mme Bruna CARCHIA, M. Mickael SIMON, M. Angelo MIRANDA (*Arrivé à 20h52*), M. Gilberto VELLER, M. Fausto SCHIRRU, Mme Elise MOINE (*Arrivée à 21h44*), M. Jean-Claude CLEMENT, Mme Françoise CHAPPUIS, Mme Marie-Jeanne MOINE, M. Philippe RICO

Etaient excusée :

Mme Jennifer BASILIO (Procuration à Mme Amélie MICHAUD), M. Philippe LABBADI (Procuration à M. Gilbert VELLER), M. Sébastien YVES (Procuration à Mme Isabelle PICHARD), M. François ROCHE.

Assistait à la séance :

M. Anthony REI (Secrétaire Général)

Secrétaire de séance :

Mme Amélie MICHAUD

ORDRE DU JOUR

- 1.) **Approbation du PV du conseil municipal du 22 février 2022**
- 2.) **Délibérations :**
 - 2.1.) **Vote du compte administratif principal**
 - 2.2.) **Approbation du compte de gestion 2021**
 - 2.3.) **Affectation des résultats de l'exercice 2021**
 - 2.4.) **Vote des taux des taxes locales**
 - 2.5.) **Vote du Budget Primitif 2022**
 - 2.6.) **Véhicule pompier**
 - 2.7.) **Achat de terrain**
 - 2.8.) **Convention ENEDIS**
- 3.) **Points divers**

 Début de séance à 20h39

1- Approbation du PV du conseil municipal du 22 février 2022 :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil le contenu du PV du conseil N°02/22 du 22 février 2022. Aucune remarque et aucune question des membres du conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal n°02/22 du 22 février 2022.

2- Délibérations :

2.1- Vote du compte administratif principal

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du Compte administratif 2021.

Madame Catherine MOINE, 1^{ère} Adjointe, préside la séance et prend la parole en l'absence de Monsieur Philippe LABBADI, Adjoint aux finances.

Le Budget primitif 2021 tel que voté lors du Conseil municipal N°2/21 du 23 février 2021 est présenté aux membres du conseil tel que suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT – BP21 – 23/02/2021					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	LIBELLES	MONTANTS	CHAPITRES	LIBELLES	MONTANTS
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 300,00 €	13	ATTENUATION DE CHARGES	20 000,00 €
12	CHARGES DE PERSONNEL	720 000,00 €	42	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €
22	DEPENSES IMPREVUES	38 804,43 €	70	PRODUITS DE SERVICES	167 000,00 €
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	189 200,00 €	73	IMPOTS ET TAXES	1 012 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	33 195,57 €	74	DOTATION ET PARTICIPATIONS	808 500,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 000,00 €	75	AUTRES PRODUITS	105 000,00 €
68	AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €
739	REVERSEMENTS IMPOTS ET TAXES	237 000,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €
NA	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	250 000,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	- €
TOTAL		2 127 500,00 €	TOTAL		2 127 500,00 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT–BP21– 23/02/2021					
DEPENSES			RECETTES		
OPERATIONS	LIBELLES	MONTANTS	OPERATIONS	LIBELLES	MONTANTS
NA	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	207 399,11 €	10	DOTATIONS FONDS DIVERS	783 558,11 €
41	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	15 000,00 €	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
43	ACQUISITION TERRAINS	40 000,00 €	40	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	10 000,00 €
44	ACQUISITION MATERIEL INCENDIE	6 000,00 €	21	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	250 000,00 €
45	ACQUISITION MATERIEL TECHNIQUE	135 000,00 €	1	SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 018 313,94 €
46	ACQUISITION MATERIEL ADMINISTRATIF	25 000,00 €			
47	ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE	5 000,00 €			
49	TRAVAUX DE VOIRIE ET EP	30 000,00 €			
54	MOBILIER EXTENSION CANTINE	8 000,00 €			
58	ACCESSIBILITE HANDICAPEE	50 000,00 €			
66	CENTRE SPORTIF	150 000,00 €			
68	TRAVAUX CIMETIERE	30 000,00 €			
84	ACQUISITION MAT. BIBLIOTHEQUE	2 000,00 €			
88	AGENCEMENT DIVERS ECOLE	5 000,00 €			
92	TRAVAUX ECOLE	1 800 000,00 €			
96	TRAVAUX DE VOIRIE	30 000,00 €			
103	ENFOUISSEMENT RESEAUX RAMAZ	150 000,00 €			
104	INSTALLATION VIDEOPROTECTION	150 000,00 €			
107	JEUX ENFANTS SERGY HAUT	8 000,00 €			
108	TRAVAUX AMENAGEMENT MAIRIE	15 000,00 €			
109	ETUDE NOUVELLE CASERNE	20 000,00 €			
110	ETUDE AMIANTE ANCIEN BAT. GARE	2 000,00 €			
111	ETUDE POLLUTION DU SOL GARE	18 000,00 €			
112	CREATION JARDINS FAMILIAUX				
113	ACQUISITION VEHICULE				
114	AMENAGEMENT CH. VERPILLERE				
NA	DEPENSES IMPREVUES	160 472,94 €			
TOTAL		3 061 872,05 €	TOTAL		3 061 872,05 €

Sont également présentées les Décisions Modificatives prises au cours de l'exercice budgétaire 2021, à savoir la DM1 du 22 juin 2021, la DM2 du 07 septembre 2021, la DM3 du 19 octobre 2021 ainsi que la DM4 du 02 décembre 2021.

Madame Catherine MOINE présente le compte administratif (dépenses réalisées).

Présentation simplifiée du tableau récapitulatif des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement de l'année 2021.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2021 - BP 2021 - BUDGET REALISE							
DEPENSES				RECETTES			
OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	MONTANT REALISE	OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	MONTANT REALISE
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	655 300,00 €	541 686,54 €	13	ATTENUATION DE CHARGES	20 000,00 €	7 849,09 €
12	CHARGES DE PERSONNEL	728 000,00 €	714 720,89 €	42	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €	- €
65	AUTRES CHARGES	189 200,00 €	175 109,89 €	70	PRODUITS DE SERVICES	167 000,00 €	173 669,69 €
66	CHARGES FINANCIERES	33 195,57 €	33 195,57 €	73	IMPOTS ET TAXES	1 012 000,00 €	1 078 860,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 000,00 €	13 164,45 €	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	808 500,00 €	840 115,25 €
68	AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	- €	75	AUTRES PRODUITS	105 000,00 €	80 678,14 €
739	REVERSEMENTS ET RESTITUTION IMPOTS ET TAXES	237 000,00 €	229 759,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €	- €
22	DEPENSES IMPREVUES	804,43 €	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	11 506,23 €
TOTAL		1 877 500,00 €	1 707 636,34 €	TOTAL		2 127 500,00 €	2 192 678,40 €
						VIREMENT EN SECTION INVESTISSEMENT	485 042,06 €

BUDGET INVESTISSEMENT 2021 - BP 2021 - BUDGET REALISE							
DEPENSES				RECETTES			
OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	MONTANT REALISE	OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	MONTANT REALISE
NA	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	207 399,11 €	197 016,54 €	10	DOTATIONS FONDS DIVERS	783 558,11 €	808 221,62 €
41	ACQUISITION MATERIEL	15 000,00 €	- €	16	EMPRUNTS ET DETTES	- €	3 216,51 €
43	ACQUISITION TERRAINS	40 000,00 €	1 162,38 €	40	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	10 000,00 €	- €
44	ACQUISITION MATERIEL INCENDIE	6 000,00 €	- €	49	TRAVAUX DE VOIRIE ET EP	- €	6 049,06 €
45	ACQUISITION MATERIEL TECHNIQUE	55 000,00 €	13 173,76 €	66	CENTRE SPORTIF	- €	69 719,44 €
46	ACQUISITION MATERIEL ADMINISTRATIF	25 000,00 €	9 577,83 €	92	TRAVAUX ECOLE	- €	214 440,00 €
47	ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE	55 000,00 €	776,40 €	1	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE	2 018 313,94 €	2 018 313,94 €
49	TRAVAUX DE VOIRIE ET EP	30 000,00 €	29 540,58 €	21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	250 000,00 €	- €
54	MOBILIER EXTENSION CANTINE	8 000,00 €	- €				
58	ACCESSIBILITE HANDICAPE	50 000,00 €	- €				
66	CENTRE SPORTIF	220 000,00 €	205 878,38 €				
68	TRAVAUX CIMETIERE	30 000,00 €	- €				
84	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE	2 000,00 €	- €				
88	AGENCEMENT DIVERS ECOLE	5 000,00 €	- €				
92	TRAVAUX ECOLE	1 730 000,00 €	1 232 849,30 €				
96	TRAVAUX DE VOIRIE	30 000,00 €	- €				
103	ENFOUISSEMENT RESEAUX RAMAZ	150 000,00 €	114 750,00 €				
104	INSTALLATION VIDEOPROTECTION	80 000,00 €	- €				
107	JEUX ENFANTS SERGY HAUT	8 000,00 €	5 493,60 €				
108	TRAVAUX AMENAGEMENT MAIRIE	15 000,00 €	- €				
109	ETUDE NOUVELLE CASERNE POMPIERS	20 000,00 €	- €				
110	ETUDE AMIANTE ANCIEN BAT. GARE	2 000,00 €	786,00 €				
111	ETUDE POLLUTION SOL GARE	18 000,00 €	6 480,00 €				
112	CREATION JARDINS FAMILIAUX	30 000,00 €	9 974,12 €				
113	ACQUISITION DE VEHICULES	100 000,00 €	- €				
114	AMENAGEMENT CHEMIN VERPILLERE	70 000,00 €	- €				
NA	DEPENSES IMPREVUES	60 472,94 €	- €				
TOTAL		3 061 872,05 €	1 827 458,89 €	TOTAL		3 061 872,05 €	3 119 960,57 €
						SOLDE D'EXECUTION A REPORTER	1 292 501,68 €

Il est fait état de chaque ligne réalisée et les dépenses et recettes sont spécifiées.
Les restes à réalisés sont présentés.

20h52 Arrivée de M. Angelo MIRANDA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONSTATE, à l'unanimité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débats et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT, à l'unanimité, la sincérité des restes à réaliser ;

VOTE et ARRETE, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que présentés.

Monsieur le Maire revient dans la salle.

2.2- Approbation du compte de gestion 2021

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le receveur en poste à Oyonnax. Le Compte de gestion réalisé par le receveur en poste à Oyonnax étant conforme au compte administratif de la Commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le Compte de gestion 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité, le Compte de gestion 2021.

2.3- Affectation des résultats de l'exercice 2021

Pour faire suite au vote du Compte administratif 2021, Monsieur le Maire fait constater par le Conseil Municipal les résultats qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 485 042.06 € et il est proposé d'affecter cette somme en investissement à l'article 1068 du budget 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AFFECTE, à l'unanimité, la somme de 485 042.06 € en investissement à l'article 1068 du budget 2021.

2.4- Vote des taux des taxes locales

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur le taux des taxes locales. Il propose de ne pas les modifier.

Rappel des taux votés en 2021 :

- Taxe d'habitation : 12.88 % (non soumise au vote) ;
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.06 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 57.47 %.

Un état des lieux des taxes locales des 27 communes du Pays de Gex est présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, les taux suivants concernant les taxes locales :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.06 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 57.47 %.

2.5- Vote du Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire présente la proposition du budget primitif 2022 conforme aux conclusions du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) en fonctionnement et en investissement.

21h44 Arrivée de Mme Elise MOINE.

Présentation simplifiée du Budget Primitif 2022 des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2022 - BP 2022						
DEPENSES			RECETTES			
OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	638 300,00 €	13	ATTENUATION DE CHARGES	5 000,00 €	
12	CHARGES DE PERSONNEL	765 400,00 €	42	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €	
65	AUTRES CHARGES	187 200,00 €	70	PRODUITS DE SERVICES	165 000,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	31 379,75 €	73	IMPOTS ET TAXES	1 027 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00 €	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	828 500,00 €	
68	AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	75	AUTRES PRODUITS	105 000,00 €	
739	REVERSEMENTS ET RESTITUTION IMPOTS ET TAXES	249 000,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €	
22	DEPENSES IMPREVUES	35 220,25 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00 €	
TOTAL		1 930 500,00 €	TOTAL		2 140 500,00 €	
					VIREMENT EN SECTION INVESTISSEMENT	210 000,00 €

BUDGET INVESTISSEMENT 2022 - BP 2022					
DEPENSES			RECETTES		
OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE	OPERATION	LIBELLE	MONTANT BUDGETISE
NA	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	180 000,00 €	10	DOTATIONS FONDS DIVERS	735 042,06 €
41	ACQUISITION MATERIEL	20 000,00 €	40	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	10 000,00 €
43	ACQUISITION TERRAINS	120 000,00 €	66	CENTRE SPORTIF	15 000,00 €
44	ACQUISITION MATERIEL INCENDIE	25 000,00 €	O41	OPERATION COMPTABLE	139 192,67 €
45	ACQUISITION MATERIEL TECHNIQUE	55 000,00 €	1	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE	1 292 501,68 €
46	ACQUISITION MATERIEL ADMINISTRATIF	15 000,00 €	21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	210 000,00 €
47	ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE	50 000,00 €			
49	TRAVAUX DE VOIRIE ET EP	150 000,00 €			
54	MOBILIER EXTENSION CANTINE	8 000,00 €			
58	ACCESSIBILITE HANDICAPE	50 000,00 €			
66	CENTRE SPORTIF	200 000,00 €			
68	TRAVAUX CIMETIERE	30 000,00 €			
84	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE	4 000,00 €			
88	AGENCEMENT DIVERS ECOLE	100 000,00 €			
92	TRAVAUX ECOLE	250 000,00 €			
103	ENFOUISSEMENT RESEAU RAMAZ	10 000,00 €			
104	INSTALLATION VIDEO PROTECTION	80 000,00 €			
109	ETUDE NOUVELLE CASERNE POMPIERS	50 000,00 €			
112	CREATION JARDINS FAMILIAUX	10 000,00 €			
113	ACQUISITION DE VEHICULES	110 000,00 €			
114	AMENAGEMENT CHEMIN VERPILLERE	200 000,00 €			
115	ACQUISITION VEHICULE POMPIER	40 000,00 €			
116	JEUX ENFANTS	30 000,00 €			
117	CONSTRUCTION LOCAL STOCK. CALAME	30 000,00 €			
118	CREATION CHARTE GRAPHIQUE/COM	5 000,00 €			
119	REHABILITATION SALLE DE LA CURE	50 000,00 €			
120	CREATION VOIES DOUCES	30 000,00 €			
121	ACQUISITION LOCAL COMMERCIAL ZAC	250 000,00 €			
122	AMENAGEMENT CHEMIN ECOLEIERS	50 000,00 €			
O41	OPERATION COMPTABLE	139 192,67 €			
NA	DEPENSES IMPREVUES	60 543,74 €			
TOTAL		2 401 736,41 €	TOTAL		2 401 736,41 €

Le virement à la section de fonctionnement envisagé (210 000 €) correspond à la somme que la commune pense pouvoir économiser en 2022 dans le budget de fonctionnement. Cette somme, si elle est effectivement économisée en 2022, pourra alors être affectée aux dépenses d'investissement en fin d'année.

Madame Catherine MOINE demande que chaque ligne soit détaillée en section d'investissement, il est donc expliqué pour chaque ligne les éléments constitutifs.

Monsieur Philippe RICO, Conseiller municipal, ne comprend pas pourquoi une somme si conséquente est prévue pour l'achat du local commercial de la ZAC, « alors qu'il n'a jamais été prévu lors du précédent mandat d'acheter ledit local ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2022 tel que proposé.

Mme Catherine Moine remercie Monsieur Anthony Rei, secrétaire général, pour son travail conséquent et indispensable sur les points financiers et budgétaires qui ont été présentés. Le Conseil municipal applaudit Monsieur Rei.

2.6- Véhicule pompier

Madame Catherine MOINE, informe les membres du conseil de l'offre faite par la Commune de Crozet pour le rachat du 4X4 des pompiers de Sergy pour la somme de 30 000 €. Elle informe les membres du conseil sur la nécessité de changer ce véhicule car il n'est plus adapté aux besoins de nos pompiers et que cette offre est adaptée à l'état du véhicule et à sa cotation.

Elle informe également les membres du conseil du devis pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les pompiers de type 4X4 Toyota Hillux pour une valeur de 29 533.67 € HT.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de l'autoriser à signer les documents liés à la vente de l'ancien véhicule à la Commune de Crozet et à signe le devis afférent à l'achat d'un nouveau véhicule pour les pompiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les documents liés à la vente de l'ancien véhicule à la Commune de Crozet ;

AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis afférent à l'achat d'un nouveau véhicule pour les pompiers d'une valeur de 29 533.67 € HT.

2.7- Achat de terrain

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, de l'opportunité pour la Commune d'acquérir pour une somme totale d'opération de 35 000 HT d'une forêt de prêt de 3,5 hectares cadastrée C 551. L'objectif de cette acquisition serait de préserver une forêt et d'éviter que son propriétaire actuel ne détruise les arbres présents.

Madame Marie-Jeanne MOINE, Madame Elise MOINE et Madame François CHAPPUIS, Conseillères municipales, ne comprennent pas le fait d'utiliser une telle somme dans ce projet alors qu'elle pourrait être nécessaire dans une autre opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE, à 15 voix pour et 3 contre (Madame Marie-Jeanne MOINE, Madame Elise MOINE et Madame François CHAPPUIS), Monsieur le Maire à faire toutes les démarches et à signer les documents liés à l'achat de la parcelle C 551 pour une somme totale d'opération de 35 000 € HT.

2.8- Convention ENEDIS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, du projet ENEDIS sur la montée des Clarines visant à déplacer un câble réseau souterrain et à la nécessité de signer une convention avec l'entreprise ENEDIS pour ledit projet.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil de l'autoriser à signer la convention de servitude avec l'entreprise ENEDIS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec l'entreprise ENEDIS pour les travaux sur la Montée des Clarines.

3- Points divers

Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil d'étudier l'offre de concours relative à l'aménagement du terrain en proximité du centre sportif, proposée par le Consortium Nabaffa-Scrasa-Marti, afin d'en débattre lors du prochain Conseil municipal. Les membres du Conseil, informent le Maire qu'il serait souhaitable de se faire accompagner par un avocat sur ce document.

Monsieur Fausto SCHIRRU, Conseiller municipal, informe le Conseil que la saison apicole est ouverte. Les deux colonies d'abeilles du rucher municipal sont mortes, on constate une moyenne nationale de mortalité de 50 à 80 % cette année.

Madame Amélie MICHAUD, Adjointe à la vie scolaire, informe les membres du Conseil de l'installation des composteurs de l'école le 14 avril prochain à la cantine. Elle mentionne qu'un agent du périscolaire a démissionné et que deux entretiens auront lieu dans les prochains jours. Elle indique que l'utilisation du nouveau restaurant scolaire est très agréable en fonctionnement pour les équipes et les enfants et que son inauguration officielle aura lieu samedi 2 avril 2021.

Madame Catherine MOINE, fait un rappel aux membres du conseil sur l'organisation des élections présidentielles. Elle informe également que la saison des festivals débute : le FestiFire en mai, le festival de cirque et le festival des musiques du Pays de Gex en juin. Elle informe également de la tenue d'un entretien d'embauche pour le service technique prochainement. Elle remercie Elise Moine pour son travail sur la modification du règlement du cimetière.

Madame Alexandra TECHER, Conseillère municipale, informe les membres du conseil sur la tenue de l'opération village propre le 7 mai matin prochain. La communication se met en place. Une opération de prévention des moustiques-tigres et une chasse aux galets seront organisées en parallèle.

Madame Françoise CHAPPUIS, informe les membres du Conseil de la tenue le 8 mai prochain de la foire de printemps avec des producteurs locaux à la salle Calame.

Madame Catherine Moine informe que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h00, en présence des habitants.

Madame Isabelle PICHARD, Adjointe aux affaires sociales, informe les membres du conseil du repas du CCAS le samedi 9 avril, avec actuellement 95 personnes inscrites.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de l'inauguration de Bermuda le 7 mai et de la première réunion avec l'architecte du projet de la zone de la gare appartenant à l'agglomération le 4 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h06.

Prochaine réunion du conseil municipal : 12 avril 2022
--